

Entre imprécations et dérégulations, parlons « santé publique », au cinéma et ailleurs

La proposition d'une sénatrice PS, partant d'une étude de la Ligue contre le Cancer, a ouvert un débat comme notre pays en a le secret. Résumée au slogan « il faut interdire la cigarette au cinéma », cette proposition a suscité des réponses d'éditorialistes, redoutant de voir disparaître l'Art cinématographique. Nous ne pouvons que partager ces réactions : un cinéma qui ne pourrait pas évoquer ce qui est mauvais à la santé publique, ou pire, ce qui est contraire aux bonnes mœurs et à la morale, serait un triste cinéma.

Mais ne nous piégeons pas dans des formules, démenties depuis par la Ministre. D'autant qu'il ne s'agit pas du seul cinéma mais de la production d'image en générale, incluant les séries, notamment celles que nos adolescents regardent avec toutes ces scènes où l'on boit, fume, roule trop vite, parle trop fort, désire trop intensément. Ensuite, parce que ces scènes ne répondent pas à la seule logique créative mais le plus souvent à une stratégie mercantile de placement, mise en œuvre pour soutenir la consommation de produit. Et cela, les acteurs de la santé publique sont en droit de le combattre.

La proposition de loi viserait à « dénormaliser » la consommation de tabac. Or **entre « dénormalisation » et stigmatisation des comportements et des personnes il n'y a qu'un pas et il est bien établi que la stigmatisation concourt à une aggravation des comportements problématiques chez les personnes dépendantes.**

L'impact de la société addictogène et des images qui y sont produites, exige donc d'être plus précis :

- La création doit rester libre, de toute limite et interdit, dans nos démocraties ; l'art a une fonction exutoire, qui ne le réduit pas à la production d'images pieuses !
- Les stratégies de placement et de d'occupation de l'espace médiatique par des objets commerciaux dangereux pour la santé doivent être encadrées et limitées. Nous devons avoir aussi des placements d'acte de santé publique : vapotage, utilisation du patch de nicotine

Mais l'acte d'interdire et d'encourager ne suffit jamais, face à l'hyper disponibilité des "produits" de consommation. Il faut instituer une disponibilité "humaine", incarnée au moins à la même hauteur et respectueuse de l'expérience. **Nous devons promouvoir l'éducation préventive et répondre à ces stratégies commerciales par une stratégie d'intervention précoce qui prend en compte la formation de l'homme, l'éducation de ses pulsions et le contrôle de soi.** Et qu'il s'agisse de tabac, d'alcool ou des rapports garçons/filles, l'actualité nous en montre l'urgence. Cela se fait entre autres par le soutien aux programmes diffusant les compétences psycho-sociales.

Alors que se prépare une nouvelle stratégie de santé, et un nouveau plan addiction, alors que nous défendons la proposition de **faire de la mobilisation contre les addictions une grande cause nationale, oser l'éducation et la prévention pour sortir d'une approche limitée à pénaliser ou soigner** serait une vraie avancée.

CONTACT PRESSE

Fédération Addiction

Jean Pierre COUTERON – Président
Nathalie LATOUR – Déléguée Générale
infos@federationaddiction.fr
06 17.40.72.50